



Ce contrat est organisé par l'AMAP CROIX-LUIZET et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

L'adhérent-e et le-la producteur-trice s'engagent à respecter le présent contrat, les statuts, le Règlement Intérieur de «l'AMAP CROIX LUIZET» et la Charte des AMAP.

Référente AMAP Croix Luizet : **Jeanne BIGA** fromage.amapcroixluizet@gmail.com

Il est établi entre : La dénommée Productrice

Nathalie MARTINET

LA FERME DES CHARMES

Les CHAZOTTES

69770 MONTROTTIER

et Le dénommé Membre Adhérent

M./Mme

Adresse

Courriel

Portable

Engagement réciproque : La productrice s'engage à fournir un panier de fromages fermiers frais et secs et de faisselles, un choix de fromages à l'unité, issus de son exploitation pour le lait de chèvre et issus de l'exploitation de son partenaire Pierre-Jean CHAVEROT (Montrottier – 69) pour le lait de vache AB, ainsi que des produits transformés issus de son élevage, une fois toutes les deux semaines. Elle s'engage à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature, de l'animal (alimentation sans OGM) et de l'environnement.

La productrice s'engage à tout mettre en oeuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Le membre adhérent s'engage à acheter **14 (bi-mensuels ou 3 fois par mois en fonction du mois) ou 6 (mensuels) paniers** en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres événements ayant un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Une commande de produits transformés au choix, s'ajoute à ce contrat (voir tableau à la suite).

Indiquez votre choix :

Paniers 2-3 pers	Prix	Quantité (6 ou 14)	Montant
CHEVRE	9,00 €		
MIXTE	9,00 €		
VACHE	9,00 €		
MÉLANGÉ	9,00 €		

Paniers 4-5 pers	Prix	Quantité (6 ou 14)	Montant
CHEVRE	17,00 €		
MIXTE	17,00 €		
VACHE	14,00 €		
MÉLANGÉ	14,00 €		

MIXTE = pur chèvre + pur vache

MÉLANGÉ = 1/3 de lait de chèvre et 2/3 de lait de vache

Chaque commande de l'adhérent devra être équivalente au minimum, au prix de 9,00 euros, les commandes hebdomadaires inférieures à ce tarif pourront être refusées par la Productrice.

DUREE : Saison Printemps/ ETE 2024 - l'abonnement débute le **02/05** et se termine le **31/10/2024**

CALENDRIER : Les parties s'engagent à respecter le calendrier qu'elles auront préalablement défini dans le calendrier ci-après. Les paniers mensuels sont livrés généralement, le 1er jeudi du mois (en jaune dans le calendrier)

MODALITES DE LIVRAISON : Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen, 67 rue Octavie – 69100 VILLEURBANNE, les jeudis soir de 19h00 à 20h00. Toutefois en accord avec le producteur, et suivant les mesures sanitaires en vigueur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le-la référent-e producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants qui seront donnés à une association caritative ou distribués aux Amapiens présents. Aucun panier ne sera remboursé.

RUPTURE DU CONTRAT : Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

Nom adhérent :

Choix de paniers :

SOUS-TOTAL Paniers de fromage :

Indiquez votre quantité :

Entrez une quantité exemple : 1		POIDS/ UNITÉ	PRIX	Consigne 1° fois	2-mai	16-mai	30-mai	13-juin	27-juin	11-juil.	25-juil.	8-août	22-août	5-sept.	19-sept.	3-oct.	17-oct.	31-oct.	TOTAL	
C H È V R E	Terrine Armagnac	180G	6,80 €	0																
	Terrine piment d'Espelette	180G	6,90 €																	
	Civet de chèvre	780G	13,80 €																	
	Rillettes nature	180G	6,40 €																	
	Rillettes trompettes de la mort	180G	6,90 €																	
	Rillettes noisette	180G	6,90 €																	
	Rillettes poivre vert	180G	6,90 €																	
	*Saucisson chèvre sec 22€/kg		8,00 €																	
	Pyramide crémeuse chèvre	150G	2,45 €																	
	Bûche cendrée chèvre	150G	2,45 €																	
	Assortiment : 4 boutons (frais, 1/2 sec, sec et affiné)	Environ 200G	5,00 €																	
	Bouchon apéritif nature	100G	3,80 €																	
	Fromages blancs	6	3,40 €																	
	** Yaourts - consigne 6.00€	6	4,85 €		0															
V A C H È R E	Fromages blancs de mélange - 1/3 lait chèvre + 2/3 lait vache	6	3,20 €																	
	Charmenbert		4,95 €																	
	Rondelé - ail & ciboulette		2,35 €																	
	Coeur au thym		2,35 €																	
	Pavé aux noix		2,35 €																	
	Cervelle de canut		3,45 €																	
	Bouchon apéritif	100G	2,80 €																	
	Fromages blancs	6	3,10 €																	
	Fromage blanc	1Kg	5,20 €																	
	**Yaourts - consigne 4.00€	4	2,70 €	0																
** Yaourts - consigne 6.00€	6	4,05 €	0																	
SOUS-TOTAL Charcuterie, fromages, laitages				0,00 €															0,00 €	

En JAUNE : 1ère distribution mensuelle pour tous

*Un réajustement sur les saucissons sera effectué à la fin du contrat.

**Les consignes sont rendues quand il n'y a plus de commandes de yaourts. Prix de la consigne = 1€/pot. En fin de contrat les consignes non rendues seront facturées.

SYNTHESE

Nom adhérent :

Choix de paniers :

SOUS-TOTAL Paniers de fromage	
SOUS-TOTAL Charcuterie, fromages, laitages	0,00 €
TOTAL Général	

CALENDRIER DES LIVRAISONS

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
2-mai	13-juin	11-juil.	8-août	5-sept.	3-oct.
16-mai	27-juin	25-juil.	22-août	19-sept.	17-oct.
30-mai					31-oct.

REGLEMENT

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de **LA FERME DES CHARMES**

Un seul règlement : pas besoin de séparer les "paniers fromages" des autres produits

Possibilité de payer en 2 fois (Total divisé par 2)

Je choisis de payer en :

fois.

Merci de bien vouloir indiquer le numéro du chèque

Banque	N° de chèque	Montant

DATE :

le

SIGNATURES

La productrice Nathalie Martinet

Le membre adhérent